

Mainvilliers le MAG'

n°7

ville-mainvilliers.fr

du 8 juillet
au 30 août 2022

JUILLET / AOÛT 2022



Ecole Jean Zay Maison de quartier
Bibliothèque Salle des fêtes

DOSSIER :
**Agir pour l'éducation
et les familles**

Articular, pikleperstar / Freepik



3. Éditorial

4. La Ville et la vie en images

Photos

6. Politique de la ville

Cinéma de plein air

8. Action Économique de Proximité

La zone du Vallier connaît un regain d'activité

9. Action Sociale et Solidaire

Bourse au permis de conduire pour les 15-25 ans

10. Cadre de vie

La Ville travaille avec le Conseil Départemental pour prévoir des aménagements

12. Développement durable

Atelier pour réparer et protéger votre vélo

13. Tranquillité publique - Citoyenneté

Stop aux dépôts sauvages sur la voie publique

14. Dossier

Agir pour l'éducation et les familles

17. Urbanisme

Financer vos travaux de rénovation énergétique

18. Culture

Nouveauté, changement d'heure : la fête du 14 Juillet se drape de nouvelles couleurs !

20. Santé

Le cabinet médical des Vauroux accueille, une sophrologue

21. Jeunesse

Ne ratez pas la date du 31 juillet pour votre (ré)abonnement à Filibus

Anim Vacances du 8 juillet au 30 août

22. Seniors et aînés

Repas des seniors et des aînés 2022

23. Sport

L'École Municipale des Sports : la nouveauté de la rentrée

24. Vie associative

Le CSM Football : après la Lune, les étoiles?

26. Économie Sociale et Solidaire

La première Recyclerie du territoire va ouvrir à Mainvilliers

27. Focus

Focus sur Julien Mallol

28. Le conseil municipal

Trombinoscope

30. À toutes fins utiles

Coordonnées

31. Paroles d'élu(e)s

Pour Mainvilliers ensemble, continuons !
Ensemble Passons à l'Action

SOMMAIRE



P.21

Directrice de la Publication : **Michèle Bonthoux**

Rédaction :

Ville de Mainvilliers

Hôtel de ville Place du Marché
CS 31101 – 28305 Mainvilliers Cedex
Tél : 02 37 18 56 80

Courriel :

mairie@ville-mainvilliers.fr

Crédit photo : Freepik,
service communication et
Sébastien Janvier

Impression :

TOPP Graphic

5, ZA Croix Saint Mathieu
28320 Gallardon
Tel : 02 37 31 08 00



IMPRIM'VERT © 2020 - 6219

Démarche de diminution
de l'impact environnemental



Édito

Les cartables sont rangés.
L'heure des grandes vacances est arrivée !

Madame, Monsieur,

Après des températures caniculaires au mois de juin, le réchauffement climatique se confirme chaque année et nous oblige à penser global et à agir local.

Il faut agir en matière de prévention auprès des publics fragiles en cas de fortes chaleurs, comme nous le faisons avec le plan canicule au niveau municipal et préfectoral.

Il faut agir tout autant en matière de préservation de l'environnement et de développement durable. Sur ce point, la ville poursuit ses engagements au titre de l'agenda 21 local et l'équipe municipale a revu ses ambitions à la hausse afin que notre ville soit une véritable « ville durable ».

Comment ? En travaillant sur des bâtiments à haute performance environnementale, en utilisant des matériaux locaux comme ce qui a été fait sur le centre de loisirs mais également en soutenant toutes les actions de recyclage des déchets...

Mais l'été, au-delà d'être une période où la Ville engage de nombreux chantiers dans les équipements publics et pour améliorer le cadre de vie, est aussi le moment des vacances pour les petits comme les grands.

Après la fête de la Saint-Hilaire qui a connu un vif succès grâce aux associations, artistes et agents municipaux, la municipalité a décidé de proposer cette année une nouvelle formule plus festive pour le 14 Juillet ! Vous trouverez le programme dans ces pages.

Enfin, la Ville a décidé de reconduire le dispositif Anim'Vacances du 8 juillet au 30 août avec de nombreuses nouveautés ! Activités culturelles et sportives, jeux de société en plein air, danse et spectacles à vivre en famille... les services municipaux et les partenaires ont œuvré sans compter pour permettre à chacune et chacun de vivre de belles émotions à Mainvilliers.

Bonne lecture et bel été !

Michèle BONTHOUX
Maire de Mainvilliers
Conseillère régionale

Dernière minute : Michèle Bonthoux, Maire, les membres du conseil municipal mais également les élu-e-s des précédents mandats adressent toutes leurs condoléances et pensées fraternelles à la famille et aux proches de Jean-Yves Tabourin, ancien adjoint au Maire de 2008 à 2020, décédé le 23 juin dernier.

AGENDA

- **Du 1^{er} juillet au 6 août**, bibliothèque Jean de la Fontaine : ateliers autour du Japon
- **Du 8 juillet au 30 août**, Anim'Vacances
- **Vendredi 8 juillet** de 15h à 20h30, autour de la maison de quartier : fête du CSE
- **Les vendredis 8 juillet et 5 août** à 20h45 quartier Tallemont : cinéma de plein air familial
- **Mercredi 13 juillet** 10h-12h 14h-18h Maison des Projets : ateliers en lien avec la rénovation urbaine
- **Mercredi 13 juillet** de 14h à 18h à l'école Jean Zay : atelier réparation / protection des vélos
- **Judi 14 Juillet** à partir de 17h, école Emile Zola : spectacle, bal, fanfare, pique-nique... à l'occasion de la fête nationale
- **Mercredi 24 août** de 15h à 19h, salle des fêtes : don du sang
- **Samedi 3 septembre** de 10h à 18h, parc des Vauroux : fête du sport et de la culture & Nature en balade



Le 6 avril, exploration visuelle et musicale avec « Traces » à l'occasion du Festival Jeune Public



Le 13 mai, le CSE a rassemblé de nombreux colis pour en faire dons aux Ukrainiens



Ateliers Uniday : le 25 mai, les jeunes de L'île aux loisirs ont participé à des ateliers sur la protection de l'environnement dans le cadre des droits de l'enfant.

Le 12 mai dernier, Adrien Bayle, sous-préfet de Chartres était reçu par Aziz BOUSLIMANI, premier adjoint au Maire, pour une visite au CSE puis à la maison des projets



Fête de la Saint-Hilaire, du 17 au 19 juin dernier, sur le thème « Partage en fête et art de la rue dans tous ses états »!



Grande braderie : La bibliothèque Jean de La Fontaine proposait, mercredi 1^{er} juin, une large sélection de livres à 1 €

A vos mares : Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire proposait une sortie nature à la découverte de la mare de Mainvilliers, le 16 avril dernier dans le cadre du Plan mares d'Eure-et-Loir.



Commémoration du 8 mai 1945 : Le défilé s'est rendu à l'ancien cimetière de Mainvilliers puis au square Millochau et enfin au monument des Martyrs de la Résistance où différents messages ont été lus et des gerbes déposées.

Rendez-vous culturel : Dans le cadre du 28^{ème} festival du Jazz de Mars, la chanteuse Kellylee Evans donnait un spectacle.



Jumelage avec Römerberg : du 3 au 6 juin, Mainvilliers a accueilli ses amis allemands. Les correspondants ont participé à différents rendez-vous et visites au cours de ce week-end de la Pentecôte.



Participez au projet de rénovation urbaine le 13 juillet



Dans le cadre de la concertation engagée avec les habitants sur le projet de renouvellement urbain, la Ville vous propose de participer à deux ateliers en lien avec le futur parc linéaire situé de part et d'autre de l'avenue de la Résistance (côté « Banane » et côté « 4 Tours »). N'hésitez pas à venir le mercredi 13 juillet de 10h à 12h et de 14h à 18h à la maison de quartier (avenue de la Résistance).

Appel à Manifestation d'Intérêt – Urbanisme Transitoire

La Ville de Mainvilliers a lancé fin février un Appel à Manifestation d'Intérêt afin de proposer des animations à la Maison de Quartier et ses abords entre juillet et octobre 2022. Au total 9 associations mainvilloises ont proposées des projets : le Centre Socio Educatif Jules Verne, Reconstruire Ensemble, Psykotik Sound Kartel, Les jardins partagés la passerelle/ le Verger des amis, BAdminton PAssion MAInvilliers, Agir 28 / M'Bongui / Africains Eure et Loir. Les dates sont indiquées dans le programme Anim Vacances.

Informations à la Maison des projets au 02 37 18 56 74



Budget Participatif : jusqu'au 30 août pour déposer des idées !

Depuis le 12 avril, les habitants peuvent déposer des idées sur la plateforme numérique jeparticipe.ville-mainvilliers.fr.

Plusieurs idées ont été émises sur différentes thématiques : espaces verts, développement durable, espace partagé... La date limite de dépôt des idées a été prolongée. Ainsi, les habitants ont jusqu'au 30 août pour faire des propositions.

Pour rappel, le budget participatif est un outil permettant aux habitants de contribuer à l'amélioration de la ville. N'hésitez pas à contacter la Maison des Projets qui pourra vous accompagner dans le dépôt de vos idées.

Informations à la Maison des projets au 02 37 18 56 74





Les 8 juillet et 5 août : du cinéma en plein air à ne pas rater

Deux séances de cinéma en plein air sont programmées cet été dans le quartier Tallemont à côté de la maison de quartier à 20h45. Notez les dates des projections gratuites des deux films de qualité sur lesquels on vous en dit plus ci-dessous !



Deux films ont été choisis par une quinzaine d'habitants dont des membres du Conseil Citoyen, accompagnés par l'agence régionale CICLIC, du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique pour la projection du cinéma plein air. Un intervenant a présenté aux habitants des séquences de 10 films d'une dizaine de minutes, puis un temps d'échanges a permis à chacun de s'exprimer.

A l'issue de ces deux ateliers, les habitants ont sélectionné deux films d'animation à destination des enfants, des jeunes, des familles et des adultes :

- *Calamity* : Une aventure pleine de dangers et riche en rencontres qui, étape par étape, révélera la mythique Calamity Jane.
- *Avril et le monde truqué* : Avril accompagnée de son chat parlant Darwin et de son ami Julius, part à la recherche de ses parents. Elle devra affronter les dangers et les mystères du monde truqué.

Venez nombreux assister à ces projections gratuites avec vos plaids, chaises, fauteuils...

Informations au 02 37 18 56 74

Retour sur le vide grenier du Conseil Citoyen

Le Conseil Citoyen de Mainvilliers composé d'habitants et d'associations a organisé le samedi 7 mai son premier vide grenier dans le quartier Bretagne. Il tient à remercier tous les exposants et les visiteurs. Ce fût une belle réussite avec de bons moments de partage.

Pour vous tenir informé des actions du Conseil Citoyen :

Page Facebook : Conseil Citoyen Tallemont Bretagne - Mainvilliers 28

Informations au 02 37 18.56 74 ou conseilcitoyenmainvilliers@yahoo.com

SANTE

Pour soigner les gens, faites un don du sang !



En relevant nos manches 2 à 3 fois par an, nous participons à soigner un million de personnes. Rejoignez-nous le **mercredi 24 août, de 15h à 19h**, à la salle des fêtes de Mainvilliers.

Pensez à bien boire, bien manger et à votre pièce d'identité !

La zone du Vallier connaît un regain d'activité

La zone du Vallier, située à l'ouest de la commune, accueille de nombreuses activités commerciales, industrielles et de services. Elle connaît un nouvel élan d'attractivité pour les entreprises souhaitant s'y installer. Entretien avec Jacques GUILLEMET, Conseiller municipal délégué, chargé de l'économie de proximité et au Pôle Santé, Conseiller communautaire.



La Ville connaît un regain d'activité économique. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

« Depuis deux ans nous le ressentons fortement. De nombreuses entreprises souhaitent s'agrandir ou s'installer sur la Ville. Nous sommes facilitateurs pour permettre des extensions commerciales, comme nous l'avons fait en 2021 avec un hypermarché qui a recruté des Mainvillois à notre demande. De nouvelles sociétés, notamment de services, ont pu s'installer depuis deux ans sur la zone du Vallier. Nous avons fait le pari de les accompagner dès le début de leur projet ».

A court terme, quels sont les enjeux sur cette partie du territoire de la Ville ?

« Plusieurs enseignes nationales et de qualité sou-

haitent s'installer dans le Vallier. Je suis en contact permanent avec elles afin que les projets aboutissent. En contrepartie, nous travaillons pour qu'elles privilégient le recrutement de Mainvillois. Sur ce point, elles tiennent leurs engagements.

Un deuxième enjeu est de pouvoir trouver du foncier aux entreprises qui souhaitent s'étendre.

La demande est très forte et parfois le foncier manque. Mais nous cherchons des solutions ».

Les objectifs à moyen terme de la Ville ?

« L'objectif de l'équipe municipale est, sur une petite partie de la zone du Vallier qui jouxte les pavillons, de pouvoir relocaliser des activités peu compatibles avec l'environnement urbain dans les zones d'activités économiques dédiées sur l'agglomération. Nous avons, à ce titre, récemment acquis le terrain d'Adapéi pour entamer une transformation de cette partie de la zone.

D'ores et déjà, l'entreprise Autin, spécialisée dans le recyclage de déchets industriels, s'installera prochainement dans la ZAC Pôle Ouest de Chartres Métropole. Notre ambition est de requalifier cette petite partie de la zone en mixant activités commerciales et habitat ».

De nouveaux locaux pour la Régie de quartiers

La dynamique régie de quartiers, Reconstruire Ensemble, n'a fait que croître son activité ces dernières années.

A présent, l'association embauche 110 salariés. Leurs locaux devenant trop étroits, la Ville de Mainvilliers a été facilitatrice pour négocier un bail précaire auprès du propriétaire d'un bâtiment de 1000 m². Ainsi, le service espaces verts de la régie de quartiers, pourra investir les lieux afin d'entreposer tout le matériel.



Jacques Guillemet, conseiller municipal délégué, Nora Benchehida, Présidente de Reconstruire ensemble, Bernard Monguillon, directeur et Nicolas Gauthier, responsable de service de la Régie de quartiers.

Rénovation du coeur de ville

La Ville lance une étude commerciale dans le cadre du projet de rénovation urbaine des quartiers Tallemont-Bretagne. Elle vise à redynamiser les commerces du centre-ville, avec un développement commercial adapté aux demandes des habitants actuels, futurs, salariés. Et en respectant l'équilibre des différentes polarités commerciales de la commune avec le souhait d'activités complémentaires.

Bourse au permis de conduire : une aide utile pour les 15-25 ans

La Ville de Mainvilliers, via son Centre Communal d'Action Sociale, a mis en place pour la première année une bourse au permis de conduire. Zoom sur ce dispositif.



Cette bourse permettra aux jeunes âgés de 15 à 25 ans de passer leur permis de conduire au moyen d'une aide financière versée par le CCAS (sous condition de ressources, après étude du dossier en commission). En contrepartie, le jeune effectuera

une action « citoyenne » au sein des services de la collectivité.

Un partenariat a été conclu avec deux autos écoles : l'auto-école Drive-IT et l'auto-école de la mairie.

La commission d'attribution a statué le 3 mai et 7 jeunes de la commune vont ainsi bénéficier de ce dispositif pour passer leur permis de conduire.

Le CCAS les accompagnera tout au long de leur formation et de leur engagement citoyen au sein des services de la Ville.

Ce projet, financé en partie au titre de la politique de la Ville, soutient les jeunes dans leur projet d'insertion professionnelle.

Fort de cette mobilisation, la commune réitérera le projet l'année prochaine. Une communication sur l'ouverture de la campagne d'inscriptions pour la bourse 2023 rappelant les modalités sera effectuée sur le dernier trimestre 2022.

La boîte du Lions Club peut sauver des vies

L'ONG Le Lions Club agit en direction des personnes fragilisées dans de nombreux départements. La Ville a décidé de s'associer à l'opération « Lions SOS 28 ».

L'opération « LIONS SOS » a été lancée en 2007 par les Lion's Clubs de Haute-Savoie et de Normandie, puis déployée sur l'ensemble du territoire français afin de venir en aide rapidement aux personnes âgées. Le Lion's Club du 28 s'est associé à cette opération.

De quoi s'agit-il ?

C'est un mémo santé qui permet d'optimiser la prise en charge rapide et efficace d'une personne en détresse à son domicile, lors d'une intervention de secours,

Il s'agit de centraliser dans une petite boîte rangée dans la porte du réfrigérateur, des informations sur l'état de santé de la personne (pathologies, allergies...). Elles permettront de faire gagner un temps précieux aux secouristes, lors de leur intervention.

Si les services d'urgence interviennent et aperçoivent l'autocollant LIONS SOS au dos de la porte d'entrée, ils ont connaissance qu'une fiche de renseignements est disponible dans le réfrigérateur.

Cette opération a été menée en concertation avec les services de santé et de secours (SAMU, SDIS, infirmiers libéraux, le syndicat des pharmacies). Elle est soutenue financièrement par la Maison Dépar-

tementale de l'Autonomie, la fondation du Crédit Agricole et l'Agence Régionale de Santé.

Cette petite boîte, à destination des personnes âgées, handicapées et isolées à domicile, est proposée gratuitement par le Lion's Club 28.

La Ville de Mainvilliers se fait le relais de cette action en assurant la distribution des boîtes au CCAS et au Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart depuis le 1er juillet aux horaires d'ouverture habituels de ces deux structures.

N'hésitez pas à venir chercher ce « kit santé » très utile.





Travaux d'amélioration du cadre de vie : la phase 2 est lancée !

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a voté une enveloppe de plus de 2 millions d'euros pour rénover la voirie, améliorer le fleurissement dans tous les quartiers. Ce programme qui s'étalera sur plusieurs années se fait en concertation avec Chartres Métropole mais également avec le Conseil départemental sur certains secteurs. Résumé dans ces pages.

Le parvis de la mairie fait peau neuve

A la place du goudron vétuste, de la pierre locale provenant de Souppes-sur-Loing est venue donner du cachet au parvis de la mairie.

Véritable centralité piétonne, entrée principale vers la salle d'honneur de la Mairie qui accueille les mariages, le temps était venu de rendre ce lieu plus joyeux ! Notamment pour les jeunes ou moins jeunes mariés. Mais également pour la tenue d'événements plus festifs ou institutionnels;

Pour allier développement durable et qualité architecturale, la Ville a fait le choix de pierres exploitées depuis l'époque gallo-romaine qui ont contribué notamment à édifier des bâtiments comme la Basilique du Sacré-Cœur ou encore la faculté de la Sorbonne.



Un chemin piétonnier traversant au cœur de Tallemont



Après la démolition de « La Banane », la municipalité a décidé de créer un premier cheminement piéton inter-quartier en stabilisé-renforcé qui permettra aux familles de traverser le quartier Tallemont.

L'entrée du chemin piétonnier, qui sera entourée de deux espaces verts engazonnés, sera créée au niveau du rond-point de la rue Jean Jaurès à proximité de l'école Jean Zay. L'allée piétonne conduira jusqu'au city-stade existant côté avenue de la Résistance et facilitera les déplacements doux, comme le préfigure le futur projet urbain. Ce cheminement facilitera l'organisation d'Anim'vacances, cet été.

Ici et là, les travaux se poursuivent

Après des premiers travaux l'année dernière, la deuxième phase de rénovation des trottoirs de l'avenue Gambetta a commencé. En parallèle, la Ville travaille sur la réalisation de circulations douces (piétonnes et cyclistes) côté Intermarché. D'autres travaux de voirie, en cours de finalisation, sont prévus pour l'année 2022. Pour rappel, les chaussées ne peuvent être rénovées qu'après un diagnostic des réseaux effectué par Chartres Métropole



Fleurissement : la Ville associe beauté et biodiversité



Comme tous les ans, la campagne de fleurissement est engagée. Les massifs de la saison estivale ont été réalisés sur 30 sites répartis sur l'ensemble de la commune. Par exemple, devant la mairie, un bel ouvrage de mosaïciculture, illustrant des scènes et des images, a été effectué par les jardiniers de la Ville.

Les agents du service espaces verts et propreté sont à pied d'œuvre quotidiennement pour entretenir les parterres de fleurs et surveiller leur évolution, grâce

au paillage qui réduit les apports en eau ainsi que le désherbage. L'arrosage automatisé et intégré complète et facilite le travail des jardiniers ; il permet d'optimiser les ressources en eau.

Ce sont près de 14 000 plantes qui ont été installées cette année. Les méthodes de fleurissement ayant évolué depuis près de 10 ans avec la présence des vivaces et des graminées, la quantité de plantes utilisée a été divisée par 5. Le volume de déchets de végétaux est ainsi réduit.

La qualité globale du fleurissement est maintenue permettant à la Ville de conserver le label « 3 fleurs » au concours des villes et villages fleuris.

Axes routiers majeurs : la Ville travaille avec le Conseil départemental pour prévoir des aménagements

Différentes artères majeures de la ville que sont l'avenue Gambetta, la rocade, la D105 et la D939 sont des routes départementales. Ces axes routiers sont très fréquentés. De nombreux habitants du département empruntent ces axes pour se rendre au travail puis revenir à leur domicile, dont des Mainvillois. **« L'avenue Gambetta, plus ancienne, bordée de pavillons de part et d'autre et d'un centre commercial, a vu en 2021 commencer la phase 1 de rénovation des trottoirs côté Chartres. La phase 2 a débuté »** précise Gérard BOUSTEAU, adjoint au Maire chargé des bâtiments, de l'informatique, de la voirie et de l'environnement urbain.

En parallèle, la réfection de la chaussée ne pouvant être réalisée qu'avec des financements croisés avec le Conseil départemental, la Ville a engagé une réflexion avec ce dernier afin de disposer de différents scénarios d'aménagements, qui comportent notamment la création de circulations douces côté Intermarché. S'agissant de la D939 et de la D105, la Ville est régulièrement sollicitée afin qu'une traversée piétonne sécurisée puisse être réalisée entre le carrefour et la D105 pour rejoindre la rue Hector Berlioz. Là encore, des discussions ont été engagées avec le Président du Conseil départemental

Christophe LE DORVEN qui s'est rendu sur site au mois de juin en présence de Madame le Maire, d'Aziz BOUSLIMANI, 1^{er} adjoint au Maire et des conseillers départementaux Rémi MARTIAL et Isabelle VINCENT afin d'envisager des solutions techniques à moyen terme.

L'objectif des discussions engagées vise à phaser les différents travaux nécessaires à l'amélioration du cadre de vie.





Rénovation du cœur de ville, une démarche Ecoquartier engagée

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement.



Concrètement, un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement ambitieux qui intègre les enjeux et principes de la ville durable : mixité sociale, sobriété énergétique, développement des énergies renouvelables, utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, développement des mobilités douces, limitation de la production de déchets, réduction de

la consommation d'eau, préservation de la biodiversité.

« La démarche ÉcoQuartier repose sur une philosophie de réflexion collective. Tous les acteurs concernés sont ainsi invités à y participer : acteurs de l'aménagement, collectivités publiques, mais également habitants et acteurs de la vie civile, » précise Aziz BOUSLIMANI, 1^{er} Adjoint au Maire, chargé notamment du développement durable. Mieux répondre aux besoins de chacun, bénéficier des idées ou des avis de ceux qui vivent dans la zone concernée au quotidien, et les impliquer dans l'accompagnement de tels changements sont, en effet, d'autres moyens de garantir ce développement durable.

Déjà inscrite dans une démarche de développement durable avec l'agenda 21, la Ville souhaite poursuivre cet engagement en faisant du quartier Tallemont-Bretagne un ÉcoQuartier afin de tendre vers un renouvellement urbain durable.

Le 13 juillet, un atelier à Jean Zay pour réparer et protéger votre vélo

En France, la part du vélo dans les modes de déplacement est de 4 %. Pour autant, ce mode de transport est doté d'un réel potentiel de développement puisque 60 % des trajets domicile-travail de moins de 5 km se font en voiture.

Comme tout moyen de transport, un vélo nécessite de l'entretien et parfois des réparations qui peuvent s'avérer complexes. Afin de vous sensibiliser et vous apprendre les gestes pour bien entretenir votre vélo, l'association ChartràVélo sera présente **le mercredi 13 juillet de 14h à 18h, à l'école Jean Zay.**

Par ailleurs, moins d'un tiers des vélos volés sont retrouvés et seulement 3 % sont restitués à leur propriétaire. Ce problème représente l'un des principaux freins à l'usage du vélo. C'est pourquoi ChartràVélo vous proposera également de marquer votre vélo, cela consiste à attribuer un numéro d'identification unique, apposé sur le cadre.

Les coordonnées du propriétaire sont consignées dans une base de données nationale. Cette identification augmente fortement les chances de le retrouver en cas de vol.

La réparation et le marquage de votre vélo vous seront proposés gratuitement, néanmoins, pour des

raisons techniques, ChartràVélo ne pourra réparer et/ou marquer qu'un nombre limité de vélos durant cet après-midi.





Propreté, tranquillité publique : agissons ensemble

Le « Bien vivre ensemble » impose quelques règles élémentaires de bonne conduite de la part de chacune et chacun d'entre-nous. Qu'il s'agisse de la propreté en ville ou de la préservation de la quiétude de ses voisins au quotidien, tour d'horizons des gestes simples qui nous permettent de vivre agréablement en communauté. Un rappel, également, des sanctions qui découlent du non-respect de certaines obligations.

Stop aux dépôts sauvages sur la voie publique !



Quoi de plus agréable que de se promener sans craindre de marcher sur une déjection canine ni sur un trottoir jonché d'ordures ?

La propreté en ville est autant un dû qu'un devoir. C'est la raison pour laquelle la municipalité a décidé de renforcer sa lutte contre les déchets sauvages. En effet, chaque semaine les services municipaux ain-

si que la Régie de quartiers Reconstruire Ensemble interviennent pour ramasser des objets abandonnés sur la place publique ou pour enlever des dépôts sauvages (meubles, matelas, matériaux en tout genre...). Quant aux ordures ménagères déposées sur les trottoirs, pensez à utiliser les conteneurs qui sont rarement pleins !
A défaut, vous risquez une amende de 68 euros.

S'agissant des dépôts de déchets dits « sauvages », les auteurs de ces faits encourent une amende qui peut s'élever à 1 500 euros selon l'article R635-8 du Code pénal repris par l'article R541-77 du Code de l'environnement. Enfin, concernant le dépôt de déchets par une entreprise, la peine encourue est de 2 ans de prison et/ou de 75 000 euros d'amende !

Travaux de jardinage au-delà du respect des horaires légaux, échangez avec vos voisins

Les horaires des travaux de jardinage, comme la tonte ou le débroussaillage sont réglementés par arrêté préfectoral. Ils sont autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h
« Si l'amplitude horaire est large, il convient de comprendre que des travaux tôt le matin ou lors d'une réception de vos voisins peuvent occasionner une gêne », **souligne Jean-Paul RAFAT, adjoint au Maire, chargé de la citoyenneté.** Pensez à échanger afin d'éviter les conflits de voisinage !



Propriétaires d'animaux : respectez vos obligations

Tout propriétaire de chien doit obligatoirement le tenir en laisse sur la voie publique, ainsi que sur les espaces privatifs ouverts au public au sein de la ville. Rappelez-vous que les champs et prairies sont majoritairement des propriétés privées dans lesquelles il est interdit de laisser gambader les animaux domestiques.



Convention territoriale des services aux familles et projet éducatif de territoire

Suite à un diagnostic de territoire, la Ville de Mainvilliers, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'Éducation nationale, a signé le 1^{er} mars une convention territoriale des services aux familles (CTSF) et un projet éducatif de territoire (PEDT).



CTSF et PEDT : qu'est-ce que c'est ?

La convention territoriale des services aux familles (CTSF) et le projet éducatif de territoire (PEDT) fixent, pour l'horizon 2025, les actions à mener par la Ville et ses partenaires dans les thèmes suivants :

- Education (scolaire et périscolaire)
- Parentalité / petite enfance
- Jeunesse
- Insertion et accès aux droits, notamment pour les personnes isolées
- Inclusion / handicap
- Mixité sociale et vivre ensemble
- Développement durable et cadre de vie

Chaque thème est décliné en projets à mener avec tous les partenaires de la commune (écoles, associations, administrations, habitants...) **dans l'objectif d'améliorer les services rendus aux familles, faciliter les relations de proximité et impliquer les habitants** (CTSF).

Des actions pour les habitant.e.s...

Les familles mainvilloises ont peut-être déjà aperçu les stands du projet « Moby » sur l'éco-mobilité scolaire aux abords des écoles Coubertin et Zola. Elles se sont peut-être rendues à l'un des temps d'échange pour les parents d'enfants de 0 à 5 ans organisés certains vendredis soirs ou à la journée sur

le thème « Et mon corps, j'en fais quoi ? » au sujet de la relation filles-garçons et le respect du corps (13 mai).

Ces échanges illustrent les actions mises en place dans le cadre de la CTSF et du PEDT. D'autres rencontres vont suivre : inclusion des enfants en situation de handicap, semaine de la parentalité, végétalisation des cours d'école, utilisation des deux-roues sur le territoire, tiers-lieu pour les 18/25 ans...

Par ailleurs, en partenariat avec les écoles, un travail d'articulation entre les différents temps de l'enfant va être effectué de même qu'un enrichissement de l'offre d'activités sur les temps périscolaires.

...et avec les habitant.e.s

Tous les Mainvillois, notamment les plus isolés, sont au cœur de ces dispositifs. Les services de la mairie travaillent à la mise en place d'outils de communication dynamiques permettant d'aller à votre rencontre et recueillir au mieux vos avis, questions et propositions.

Vous êtes intéressés pour participer à l'une ou l'autre de ces actions ?

Nous vous attendons nombreux !

Votre interlocuteur à la mairie : Aurélien Bessard, chargé de coopération, au 02 37 18 37 23.

« Je partage ma vie de parent à Mainvilliers »

Etre parent c'est se poser des questions, douter, culpabiliser parfois, sans forcément oser en parler. La mairie de Mainvilliers, propose, avec ses partenaires de la Protection Maternelle et Infantile, du Centre Socio-Educatif et les trois écoles maternelles de la ville aux parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans, des temps d'échanges sur leur condition de parent.

« Ces moments d'échanges permettent aux parents de s'exprimer librement et sans jugement dans un cadre convivial et dynamique. Ils peuvent poser leurs questions, partager leur expérience, leurs difficultés aussi, sur des sujets qu'ils auront eux-mêmes choisis », précise **Sylvie VICENTE, adjointe au Maire, chargée de la petite enfance.**

Aborder les problématiques de façon ludique, décomplexée et proposer des outils aux parents sont les objectifs de ces temps d'échanges.

Ils permettent également aux acteurs de la petite enfance de mieux connaître les préoccupations des familles mainvilloises pour améliorer la réponse aux besoins exprimés.

La première session a eu lieu le 29 avril et a permis de faire émerger des préoccupations phares des parents, qui seront reprises lors des prochaines séances comme la colère (celles des enfants et celles des parents) et la rivalité, le sommeil, les écrans...

D'autres thèmes viendront enrichir les discussions au gré des échanges à venir : venez proposer vos idées !

Ces instants de partage ont lieu à l'île aux loisirs Olympe de Gouges, 139 avenue de la Résistance. Ils sont entièrement gratuits et une garde d'enfants est assurée.

Suite aux sessions du 29 avril et du 17 juin, les prochains temps se tiendront courant septembre, novembre puis décembre. D'autres dates seront proposées ensuite.

Renseignements : Direction enfance-famille de la mairie, CSE, pôle petite enfance, enseignants des écoles maternelles, bibliothèque municipale.



La petite enfance jardine pour la fête d'Halloween

Le Pôle petite enfance a proposé, les 9, 10 et 17 mai dernier, au multi accueil et au site Gambetta, différents ateliers autour de la thématique d'Halloween.



Les enfants du pôle petite enfance ont bénéficié de différents ateliers de jardinage pour préparer la fête d'Halloween. Le premier consistait à planter des graines de citrouilles dans des pots individuels et nominatifs. Ils ont été entreposés dans le petit coin jardin du pôle petite enfance afin que les enfants puissent voir évoluer la germination.

Les tout-petits accompagnés des professionnels de la crèche familiale, du multi-accueil mais aussi des assistantes maternelles indépendantes ont, ensuite, planté des citrouilles au square d'Anjou en lien avec l'association les Jardins Partagés La Passerelle.

La finalité de ce projet est d'exposer les citrouilles comme décorations devant plusieurs structures de la commune ainsi qu'au square au moment de la fête d'Halloween. Les plantations seront parrainées par un jardinier.

Les restes des citrouilles pourront servir lors de la disco soupe organisée par les APE (association des parents d'élèves).

« Et mon corps j'en fais quoi » ?

Parce que l'identité est une notion qui a plusieurs sens, il est essentiel pour un enfant de déterminer qui il est, afin d'avoir de bons rapports avec les autres.



Dès le plus jeune âge, certaines couleurs et tenues vestimentaires sont attribuées aux genres masculin ou féminin.

Ainsi, lors de l'animation du 13 mai dernier à l'Île aux loisirs-Olympe de Gouges, les élèves des 3 groupes scolaires de la ville ont participé à des activités autour de la thématique « Et mon corps, j'en fais quoi ».

Ludiques et enrichissantes, ces animations abordaient l'égalité des genres, le respect du corps, la mixité, etc.

Ces temps d'échanges entre parents/professionnels et enfants ont également permis de répondre aux interrogations de certains, d'aborder la notion de consentement et les relations filles-garçons mais aussi d'interroger les clichés dans lesquels nous avons grandi.

Réel succès auprès des parents comme des enseignants et enfants, d'autres temps d'échanges seront organisés prochainement sur des thèmes divers et variés.

En septembre, Anim'accueil reprend

Fort de son succès l'an dernier, le dispositif Anim'accueil sera reconduit cette année dès le mois de septembre avec une nouvelle programmation.

Les enfants pourront bénéficier d'activités artistiques et culturelles **à partir du 7 septembre** dans les locaux de l'école Victor Hugo. L'idée est de favoriser la découverte d'activités qui n'existent pas sur la commune. Les activités sportives, quant à elles, seront désormais proposées par l'école municipal des sports.

Le tarif reste inchangé : **1 € par mercredi, quelles que soient les ressources**

Vous pouvez, d'ores et déjà, inscrire vos enfants au service éducation. Le programme, quant à lui, sera disponible à partir du **16 août**.





Des aides pour financer vos travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement

La commune de Mainvilliers a été intégrée dans le périmètre de la nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui va permettre à certains propriétaires ou copropriétaires (occupants ou bailleurs) de bénéficier d'aides supplémentaires pour leurs travaux de rénovation énergétique et diminuer ainsi les charges énergétiques, ou d'adaptation de leur logement pour favoriser le maintien à domicile. Ce dispositif vise également à lutter contre le mal logement en traitant les situations d'habitat indécemment et/ou dégradé dans l'habitat privé.

Pour bénéficier d'un suivi ou de conseils, les Mainvillois peuvent s'adresser à Chartres Renov' Habitat, guichet unique de l'agglomération chartraine en matière de rénovation énergétique et d'adaptation du logement à la perte d'autonomie. En effet, Chartres Renov' Habitat met à votre disposition un conseiller gratuit, neutre et indépendant

qui a pour mission de vous accompagner tout au long de votre projet. Il s'agit notamment d'un rendez-vous de prise de contact, d'une visite pour réaliser gratuitement un diagnostic énergétique de votre logement, l'élaboration de scénarios de travaux et d'un plan de financement (comprenant une identification et estimation des aides financières), et d'un suivi personnalisé tout au long du projet.

Des conseillers de Chartres Renov' Habitat seront d'ailleurs présents à **Mainvilliers le mercredi 13 juillet entre 10h et 12h au niveau de la maison de quartier (140 avenue de la Résistance)**. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous à l'Hôtel de ville de Chartres en appelant Chartres Renov' Habitat au 02 37 23 40 00 ou en leur écrivant par mail à chartresrenovhabitat@agallo-ville.chartres.fr.

Le 13 juillet de 10h à 12h à la maison de quartier, venez participer à un atelier qualité de l'air intérieur

Nous passons en moyenne 80 % de notre temps dans des lieux clos, et l'air que nous y respirons n'est pas toujours de bonne qualité. Différents polluants peuvent s'y accumuler et être à l'origine de nombreuses pathologies respiratoires et/ou allergiques.

En partenariat avec la Mutualité Française Centre-Val de Loire, Chartres Métropole vous propose un atelier sur la qualité de l'air intérieur animé par une CMEI, Conseillère Médicale en Environnement Intérieur. Cet atelier a pour but de vous informer sur les sources d'allergènes et de polluants à votre domicile, sur les solutions pour les supprimer ou les limiter. Des conseils pour adopter des gestes favorables au maintien d'une bonne qualité de l'air intérieur vous seront également proposés.

Pour participer à l'atelier sur la qualité de l'air intérieur, merci de vous inscrire auprès de la mairie au 02 37 18 56 80.

La dématérialisation des Autorisations de Droit des Sols

Depuis le **1^{er} janvier 2022**, la commune de Mainvilliers, appuyée par Chartres Métropole et les services de l'Etat, a mis en place la dématérialisation des actes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner, etc.).

La dématérialisation du dépôt des actes et de leur instruction qui permet de faciliter leur suivi, sera un gain de temps pour toutes les parties et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Par conséquent, nous vous invitons à déposer dorénavant vos demandes d'urbanisme via la plateforme e-permis : e-permis.fr. Le dépôt des dossiers physiques reste, bien entendu, possible.

Arrêté municipal prescrivant la modification n° 4 du plan local d'urbanisme

Par délibération du 7 avril 2022 et par arrêté municipal du 26 avril 2022, le Conseil Municipal de la Ville de Mainvilliers a décidé de prescrire la modification n°4 de son PLU, se rapportant à la zone 1AUm « Boisville ». Pour toute demande de renseignements, s'adresser au service aménagement urbain au 02 37 18 56 80 ou à mairie@ville-mainvilliers.fr.



Vous sculptez, dessinez ? Avant le 30 septembre, participez à « Mainvilliers s'expose »

Pour la 1^{ère} fois du 9 au 11 décembre, l'exposition « Mainvilliers s'expose » réservée aux talents amateurs de la ville, se déroulera en salle d'honneur de la Mairie.

Que vous soyez amateurs de photos, de sculptures, de peintures, d'aquarelles et que votre expression artistique soit moderne, contemporaine ou autre, n'hésitez pas à participer à cette 1^{ère} édition.

Un jury se réunira en octobre prochain pour sélectionner au maximum 4 œuvres, présentées par chaque talent amateur de la commune.

Si vous êtes désireux de participer à cette 1^{ère} édition, il vous suffira d'adresser pour **le 30 septembre** à la mairie, par courrier ou mail, une photo des œuvres appelées à concourir à cette 1^{ère} édition de *Mainvilliers s'expose*.

Les peintures et les photos ne devront pas dépasser un format maximal de 100 x 100 cm et les sculptures un mètre de haut.

Propice à toutes les inspirations artistiques, l'été qui arrive avec ses couleurs les plus variées, ne pourra qu'inspirer chacun d'entre vous.

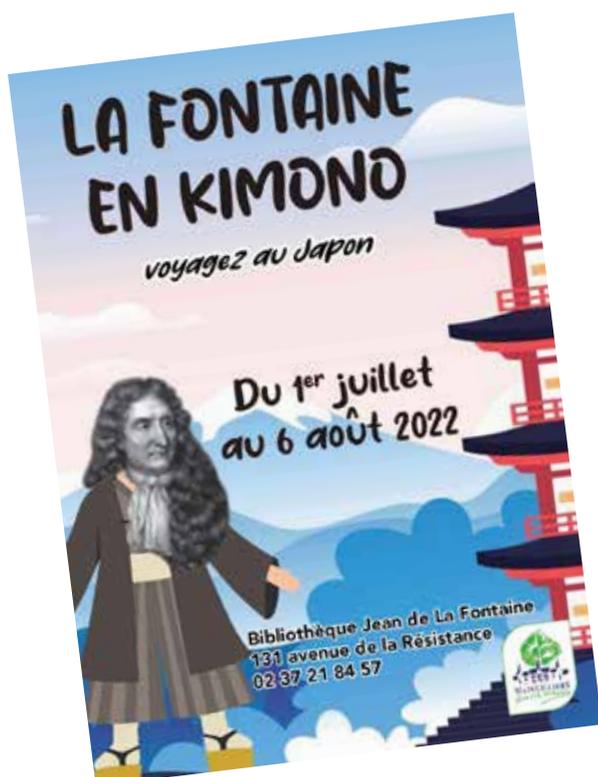
A vos pinceaux pour les peintres, à vos ciseaux pour les sculpteurs, à vos objectifs pour les photo-



graphes, le top départ est aujourd'hui donné, *Mainvilliers s'expose* vous attend pour mettre en avant, votre talent, vos talents.

Contact : mairie@ville-mainvilliers.fr ou par courrier à Hôtel de ville Place du Marché CS31101 28300 Mainvilliers Cedex.

La Fontaine en Kimono, la bibliothèque vous emmène au Japon



Dans le cadre des animations estivales « d'Anim vacances », **du 1^{er} juillet au 6 août**, la bibliothèque Jean de La Fontaine vous emmène à la découverte de la culture japonaise avec « *La Fontaine en Kimono* ».

En effet, de nombreuses activités seront proposées : jeux de société, activités manuelles, exposition... Vous ne prendrez pas l'avion mais le Japon viendra à vous ! En famille ou entre enfants, venez apprendre ce qu'est le « furoshiki », cet art très répandu au Japon, ou encore laissez place à votre créativité et participez à l'atelier « koinobori ».

Tous les livres et films sur le Japon sont à retrouver à la bibliothèque.

Certains ateliers sont sur réservation. Plus d'informations par téléphone au 02 37 21 84 57 ou par mail : ADULTEPRET@ville-mainvilliers.fr

Bibliothèque Jean de La Fontaine - 131 avenue de la Résistance

Nouveauté, changement d'heure : la fête du 14 Juillet se drape de nouvelles couleurs !

Dès 17h, retrouvez le spectacle de rue « La belle escabelle », suivi à 18h d'une fanfare du collectif « Musique à tout va ». Après l'allocution de Madame le Maire participez à l'apéritif républicain. Afin de rendre ce moment convivial, venez nombreux avec votre pique-nique. La soirée se clôturera par un bal « Le grand pop » de la Majeure Compagnie.



Juillet

17h - SPECTACLE DE RUE
« La belle escabelle » avec la Cie Doble Mandoble
 (compagnie Belge)
 Tout public. Durée : 30 mn
 École Emile Zola

Est-ce que vous imaginez tout ce qu'un être humain peut faire de surprenant et d'inconcevable avec de simples escabelles ou escabeau.....? La compagnie Doble Mandoble vous montrera comment transformer une simple escabelle en un merveilleux accessoire de danse et d'acrobatie de rue dans une performance corporelle dans lequel deux personnages font jouer de simples objets du quotidien avec humour et élégance, en rendant un hommage délirant à l'escabelle pliable de nos maisons.



18h - FANFARE avec le collectif « Musique à tout va ».

Clarinettes, saxophones, trompettes, trombones, tubas, percussions, s'assemblent pour vous offrir des prestations ensoleillées, dynamiques dans la joie et la bonne humeur. Quand la fête est là, Domino's banda est là.



20h - 22h - BAL : « Le grand pop » avec la Majeure Compagnie.

Le grand pop vous embarque dans un voyage autour du monde à la rencontre des musiques et des chansons qui font danser les peuples de tous les continents !

Dans ce bal cosmopolite se succèdent les standards de biguine antillaise, les cumbias colombiennes et les sambas brésiliennes, s'entremêlent la valse parisienne et les tarentelles napolitaines, la musique franco-arabe d'Alger et la frénésie balkanique, ou encore les cha cha cha, disco, rock'n'roll et tangos côtoient l'afro-beat et la rumba congolaise



Le cabinet médical des Vauroux accueille une sophrologue

Diplômée de l'Académie de Sophrologie de Paris et certifiée au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP), Nathalie Laisné vient compléter l'offre de soins du cabinet médical des Vauroux.

Ouvert depuis août 2019, le cabinet médical se compose d'une sage-femme, d'un pédiatre, d'un ostéopathe et d'une psychologue. Nathalie Laisné, sophrologue, a intégré le cabinet médical depuis peu. La sophrologie aide à gérer le stress, les émotions, la douleur. C'est une discipline qui aide à se sentir mieux dans son corps et dans sa tête par des exercices combinant relâchement musculaire, respiration et méditation. Nathalie Laisné est également spécialisée dans le sommeil, les techniques respiratoires et la cohérence cardiaque.

Pour prendre rendez-vous : 06 70 30 40 60



L'équipe du cabinet médical des Vauroux, dont Nathalie Laisné, au centre, et Jacques Guillemet, conseiller municipal délégué.

Troubles du sommeil ? Contactez l'unité spécialisée de l'hôpital privé

Ouverte depuis janvier 2020, l'unité de sommeil de l'Hôpital privé d'Eure-et-Loir avait été provisoirement fermée pendant la pandémie. Son activité a officiellement repris en juin 2021.



Laura Mendy, infirmière et Docteur Rim Savatier.

Selon une étude Ifop de mars 2022, 7 Français sur 10 souffrent des troubles du sommeil. Les Euréliens n'échappent malheureusement pas à cette tendance nationale. A Mainvilliers, le docteur Rim Savatier, somnologue à l'Hôpital Privé d'Eure-et-Loir, reçoit de plus en plus de patients depuis son ouverture l'été dernier.

« Notre unité a vu le jour en janvier 2020 mais a été vite stoppée par la pandémie et transformée en unité covid, » **explique le médecin.** L'activité est officiellement relancée depuis un an par le biais de consultations ou de téléconsultations.

Lors du premier rendez-vous, qui peut avoir lieu par recommandation du médecin généraliste ou non, le médecin oriente le patient afin de définir de quelle pathologie il souffre. Les troubles du sommeil sont répertoriés en quatre grands groupes : les insomnies, l'apnée du sommeil, les jambes sans repos et l'hypersomnie.

Les examens peuvent être dispensés soit à l'hôpital soit à domicile, selon les pathologies : « une infirmière référente intervient lors des examens et gère le planning des prises en charge, » **souligne le docteur Savatier,** « nous pouvons réaliser l'enregistrement du sommeil avec un polygraphe ventilatoire qui détecte notamment l'apnée du sommeil ou nous pouvons réaliser une polysomnographie qui est un examen plus complet et qui enregistre l'activité électrique du cerveau pendant la nuit. »

Cette prise en charge globale détermine la pathologie exacte du patient afin de l'amener vers un sommeil réparateur.

Standard HPEL : 02 37 18 41 00

Installation d'une kinésithérapeute

Aurore Meslin, masseur-kinésithérapeute, s'installe au 4 impasse Paul Langevin, rez-de-chaussée, bâtiment des vérandas Barbas depuis le 4 juillet. Diplômée d'Etat en masso-kinésithérapie, Aurore Meslin exerce depuis 5 ans. Souhaitant compléter sa formation, elle sera prochainement spécialisée en kinésithérapie du sport.

Prenez rendez-vous au 06 78 85 97 75

Attention ! Ne ratez pas la date du 31 juillet pour votre (ré)abonnement à Filibus

Jusqu'au 31 juillet, les familles voulant acheter ou recharger les titres de transports de leurs enfants, auront la possibilité de le faire au tarif habituel, soit 10 €.

Cependant, passée cette date, une pénalité de 30 € sera ajoutée, par Filibus, au tarif de l'abonnement pour les retardataires.

- Jusqu'au 30 septembre : souscription uniquement en ligne filibus.fr

- A partir du 1^{er} octobre les familles pourront à nouveau utiliser la boutique en ligne filibus.fr ou venir en agence Filibus au Pôle Administratif.



Anim' Vacances du 8 juillet au 30 août

Les festivités débutent **le 8 juillet** avec la fête du CSE et en début de soirée la diffusion d'un film d'animation en extérieur.

Du 8 juillet au 30 août, la Ville de Mainvilliers propose « Anim'Vacances », en partenariat avec des associations mainvilloises. Découvrez un programme d'activités sportives, artistiques et culturelles à l'école Jean Zay, à la maison de quartier, à la salle des fêtes et à la bibliothèque. Des animations gratuites pour toute la famille.

Des ateliers « sécurité routière » se déroulent les mercredis 13, 20 et 27 juillet. Des temps de sensibilisation sur les règles de conduite, et les équipements sont prévus ainsi que des temps de pratique. Au programme : du vélo, de la trottinette et de la moto.

Des activités spécifiques à destination des enfants de 0/7 ans, de leurs parents et des assistantes maternelles ont lieu les mardis et les jeudis matins.

Les vendredis 15, 22 et 29 juillet des petits déjeuners sont proposés aux familles.

Des soirées sont organisées :

- **Mardi 12 juillet – Soirée battle Hip Hop**
- **Mardi 19 juillet – Soirée Gaming avec un tournoi Fifa et un tournoi Mario Kart (dans la limite des places disponibles)**
- **Mardi 26 juillet – Soirée Jeux en famille**
- **Vendredi 5 août – Cinéma de plein air**

N'hésitez pas à télécharger la programmation Anim' Vacances sur ville-mainvilliers.fr.



Yvette Lifran, jeune centenaire en pleine forme !

Le 6 mai dernier, Yvette Lifran soufflait ses 100 bougies. Un évènement au Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart qui, pour l'occasion, avait mis les petits plats dans les grands. Sa famille, les agents de la Ville ainsi que les habitués du foyer restaurant étaient tous réunis pour célébrer cette date inscrite au feutre rouge dans les agendas.

Lorsque vous rencontrez Yvette, ce n'est pas son âge à trois chiffres qui vous surprend mais plutôt son énergie. Cette provençale de naissance est radieuse, épanouie et surtout très dynamique. « *Je ne vois pas les journées passer* » confie-t-elle. Son planning hebdomadaire est complet : entre les jeux d'aide-mémoire du lundi, la gymnastique du mardi, les jeux de société du jeudi, et la marche du vendredi, Yvette participe à toutes les activités proposées au foyer restaurant de la Ville.

Née le 6 mai 1922 à Jausiers, dans les Alpes de Haute Provence, Yvette passa son enfance du côté de Grenoble. A 13 ans, le certificat d'études en poche, elle travaille à l'Etoile des Alpes (casino actuel) pour s'offrir des cours afin d'intégrer EDF-GDF.

La seconde guerre mondiale éclate, Yvette perd l'un de ses frères après l'avoir soigné pendant plus de 12 mois. Elle devient alors correspondante d'un soldat qui n'avait pas de marraine de guerre. Il s'appelait André Lifran. Au fil de leur échange épistolaire, la tendresse s'est tissée entre eux jusqu'à leur première rencontre à la Libération. « *Je le voyais pour la première fois mais nous nous sommes tout de suite reconnus* », se souvient-elle, émue. Ils se marièrent le 11 août 1945.

De leur union, deux enfants virent le jour, à huit ans d'intervalle : Vincent puis Isabelle.

« *Juste après la guerre nous avons repris la ferme du côté de mon époux mais c'était très dur. Nous sommes devenus commerçants 10 ans plus tard : d'abord une épicerie pendant 20 ans puis un magasin de prêt-à-porter pendant 10 ans,* » détaille-t-elle.

En 1998, André décède, Yvette reste seule à Draguignan. « *Mes enfants souhaitaient que je ne reste pas seule c'est donc naturellement que je me suis rapprochée de ma fille qui vit à Mainvilliers, en 2015. Tout de suite j'ai intégré le foyer restaurant Marie-Hélène Foucart et c'est grâce à ce lieu de vie que je suis autant en forme aujourd'hui,* » précise-t-elle.

Mais Yvette va quitter ses amies de Mainvilliers le temps d'un week-end courant juillet, pour retrouver tous ses neveux et nièces du côté de Grenoble, afin de célébrer ce 100^{ème} anniversaire en famille. Nous souhaitons un très bon anniversaire et une bonne continuation à cette centenaire exceptionnelle, qui aime à dire qu'elle a eu une vie merveilleuse.



Yvette Lifran fête ses cent ans avec l'équipe du foyer restaurant Marie-Hélène Foucart et Anne Bureau, conseillère municipale déléguée



Repas des seniors et des aînés 2022

Enfin des dates et enfin la perspective de se retrouver ! Les repas des seniors et des aînés sont programmés et à noter les **22 et 23 octobre prochains** dans vos agendas.

Ces repas sont ouverts aux Mainvillois de 70 ans et plus.

Pour s'inscrire :

Vous êtes habitant(e) de Mainvilliers, vous êtes né(e) en 1952 et avant, alors vous êtes convié(e) à l'un de ces 2 repas ! Au choix : **samedi 22 ou dimanche 23 octobre**. Votre épouse ou époux est également invité(e) quel que soit son âge. Si vous êtes une personne célibataire ou veuve, vous pouvez venir accompagnée d'un invité moyennant une participation financière de 30 €.

Inscriptions au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart (3 rue du 14 Juillet) du lundi 19 septembre

au mercredi 5 octobre, du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 15h.

Les personnes n'ayant jamais participé au repas des seniors et des aînés devront se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au moment de l'inscription.

Renseignements auprès de Sonia Duval au 02 37 18 56 84

SPORTS

L'École Municipale des Sports : la nouveauté de la rentrée

A compter du 14 septembre, des apprentissages sportifs seront proposés tous les mercredis matins en période scolaire de 9h à 10h15 puis de 10h30 à 11h45 au sein du gymnase Bernard Maroquin. L'École Municipale des Sports accueillera les petits (es) Mainvillois (es) de 5 à 11 ans, désireux (ses) de s'adonner à la découverte de disciplines sportives.

L'objectif de l'École Municipale des Sports est de sensibiliser les enfants à l'éveil au sport. L'EMS est une passerelle vers le monde associatif. La variété et l'alternance des activités dispensées contribuent à éduquer et à socialiser les enfants sportivement.

Ces jeunes pourront ainsi découvrir tout au long de l'année et suivant une organisation découpée en cycles, du sport collectif, de raquettes, d'opposition, d'adresse et dès le printemps des activités de pleine nature.

Toutes les activités seront encadrées par des éducateurs sportifs de la Ville, déjà bien connus des enfants des écoles élémentaires, Simon, Olivier, Stéphanie, mais aussi par des éducateurs sportifs associatifs de la Ville, associés pleinement dans la dynamique de l'école municipale des sports mainvilloise.

Pour qu'un suivi en termes d'apprentissages sportifs puisse se faire, les enfants devront s'inscrire à l'année. Suivant le quotient familial de la famille, **l'inscription à l'école municipale des sports se situera entre 12,25 € et 43,50 € à l'année, pour les Mainvillois et pour les hors commune à 50,05 €.**

Inscription

- Au gymnase Bernard Maroquin les mercredis 31 août et 7 septembre de 9h à 12h
- Lors de la Fête du sport et de la culture samedi 3 septembre au parc des Vauroux de 10h à 18h

Renseignements complémentaires au service des sports 02 37 18 37 24

Fête du Sport et de la Culture & Nature en balade

La Fête du sport et de la Culture ainsi que la Nature en balade auront lieu samedi 3 septembre de 10h à 18h au parc des Vauroux.

Toutes les associations sportives et culturelles de la collectivité seront présentes afin de vous présenter leur activité. Venez en famille y participer ! Une journée placée sous le signe de la convivialité et la découverte. D'autres animations seront également au menu de la fête du sport et de la culture.

Quant à la Nature en balade, des actions de jardinage éco-responsables seront proposées, liées également à la propreté urbaine. Sont invitées également les associations l'abeille Eurélienne, les associations réunies de Boisville, ainsi que Reconstruire ensemble qui présentera un atelier sur le compostage.

VIE ASSOCIATIVE

Le CSM Football de Mainvilliers : après la Lune, les étoiles ?

Le club de foot de Mainvilliers n'a pas cessé, cette année, de faire parler de lui. Et pour cause ! Week-end après week-end, les équipes de tout âge ont enchaîné les matchs et de nombreuses victoires. Le club conclue sa saison par une montée en Régionale 1 chez les hommes. La section féminine, créée en 2021, ne cesse également de progresser. Focus sur un collectif pour lequel, au-delà de la compétition, le foot doit rester une passion accessible à tous.

Cette année avec 570 joueurs, âgés entre 6 et 77 ans, le CSM Football voit ses effectifs gonfler chaque année. Grâce à la création d'une section baby boot, les plus petits peuvent s'initier à la pratique du ballon rond à partir de 4 ans. Si les équipes de tout âge participent aux différents championnats, l'esprit du club est d'abord de permettre au plus grand nombre d'enfants, d'adolescents et d'adultes de s'adonner à leur passion. Lors des matchs, cet esprit se ressent sur les bancs des supporters. Familles et amis sont là. Le CSM est un collectif à lui tout seul. Les éducateurs, bienveillants, transmettent leur savoir aux plus jeunes. Sur le terrain, les joueurs et les joueuses défendent, tentent chaque occasion jusqu'au coup de sifflet final.

Conséquence ? Chez les hommes, les trois équipes Seniors montent. Les catégories jeunes

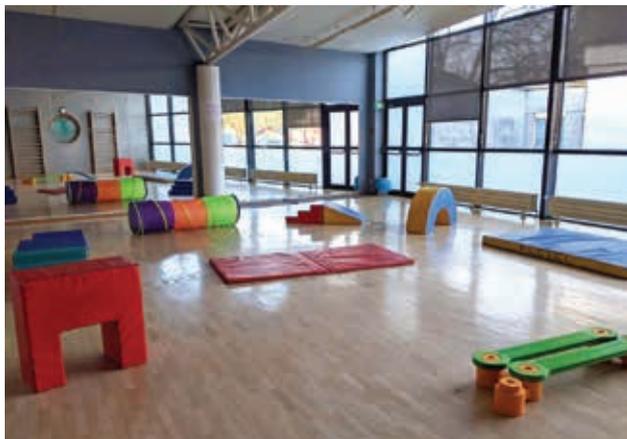
obtiennent des résultats exceptionnels. Pour la 3ème année consécutive, un jeune joueur est admis au Pôle espoir de Châteauroux. Pour 2022, c'est Isaac Touré, qui a brillé sur la pelouse toute la saison ! Deux jeunes Mainvillois partent en centre de formation, à Monaco et Strasbourg.

Chez les femmes, une vraie dynamique est engagée. Elles sont plus de 23 seniors à vouloir représenter les couleurs de Mainvilliers. Le CSM Football a vécu une saison magnifique ponctuée par une montée historique en Régionale 1, ce qui est le meilleur niveau régional. Cerise sur le gâteau ? Les U18 ont décroché la coupe d'Eure-et-Loir face à l'ES Maintenance-Pierres Football, et les seniors ont fait de même face à St-Georges-sur-Eure. Mainvilliers remporte les 2 coupes d'Eure-et-Loir pour la première fois. Bravo à l'équipe.





L'association *Ribambelle*, des assistantes maternelles engagées.



L'association regroupe 22 assistantes maternelles agréées indépendantes. Elles proposent aux enfants la possibilité de participer à des activités de groupe. Des séances de baby gym sont, par exemple, dispensées par une professionnelle. Les enfants profitent des structures de la commune (bibliothèque, RPE..). *Ribambelle* fête Noël, participe au carnaval et prépare un spectacle de fin d'année. Les parents sont conviés aux festivités.

L'association dispose de places vacantes pour accueillir enfants et assistantes maternelles.

N'hésitez pas à contacter Valérie MARTIN au 06 25 08 48 66 ou par mail ribambelledemainvilliers@outlook.fr

Coupe et taille au *Verger des amis*

Les dix-sept bénévoles et adhérents ont participé à l'atelier annuel de taille des arbres fruitiers.

Les premiers pommiers et poiriers ayant été plantés en 2016, une taille d'entretien a été réalisée.

Les participants ont pu poser leurs questions à l'animateur, Michel Mahou, membre de l'association partenaire des Croqueurs de pommes des Collines du Perche.

Le 3 avril, dans le cadre de l'événement national « Tous au compost », l'association a tenu un stand d'information sur le compostage individuel.

La douzaine de visiteurs a pu découvrir le fonctionnement d'un lombricomposteur ainsi que l'action des vers. Les échanges avec le guide ont porté sur la liste des biodéchets compostables, les proportions de matières sèches à respecter et l'usage du compost obtenu.



Le Studio-Théâtre de Mainvilliers *Compagnie Jacques Kraemer*



La Municipalité a installé la Compagnie Jacques Kraemer dans un nouveau Studio-Théâtre situé dans l'ancienne école Gambetta, au 6 rue Henri Matisse (derrière l'Intermarché de Mainvilliers).

D'ores et déjà, le public a pu être accueilli dans ce théâtre intime pour :

- 3 représentations de "Shylock" d'après Shakespeare
- "Aragon de ma jeunesse" par Emmanuelle et Jacques Kraemer
- "L'Impromptu de Mainvilliers", à l'occasion du 400ème anniversaire de Molière joué par Clémentine Bernard, Aline Karnauch et Jacques Kraemer

- et pour la création 2022 de la Compagnie : "Agrippine" d'après Britannicus de Racine par Aline Karnauch et Jacques Kraemer, jouée 11 fois du 10 au 23 mai 2022.

L'éthique du Nouveau Studio-Théâtre de Mainvilliers peut se résumer en un slogan : **vivre dans un théâtre pour y faire vivre le théâtre d'art à vocation populaire.**



La première Recyclerie du territoire va ouvrir à Mainvilliers



Vous avez probablement chez vous des objets en bon état qui pourraient avoir une seconde vie. Bientôt, plutôt que de les jeter en déchetterie, vous pourrez les apporter à la Recyclerie de Mainvilliers. Une Recyclerie est un lieu qui permet de collecter des objets, de les valoriser (du type relooking), de les vendre dans une boutique et de favoriser le changement de pratiques des citoyens via des ateliers (du type café réparation).

Ce projet porté par Reconstruire Ensemble a bénéficié du soutien décisif de la commune de Mainvilliers. En effet, la Ville a mis à disposition de l'association un local de 475 m² sur une emprise foncière de 2 100 m², au 15 rue Jean Perrin, afin qu'elle puisse concrétiser ce projet d'économie sociale et solidaire.

Cette recyclerie va favoriser le réemploi de 130 tonnes d'objets par an, créer au moins 12 emplois et devenir un lieu phare du Développement Durable sur l'agglomération chartraine.

Le site est actuellement en travaux. Il ouvrira ses portes au public courant octobre.



Fête du Centre Socio-Educatif Jules Verne

Après deux ans d'absence dû à la pandémie, le centre socio-éducatif Jules Verne organise cette année, sa fête du centre le **vendredi 8 juillet de 15h à 20h30**.



La fête du centre socio-éducatif (CSE) est gratuite et ouverte à tous. Elle aura lieu sur les espaces verts autour de la maison de quartier et des travaux de démolition de « la Banane ». Ce moment festif a pour objectif de créer du lien social, de développer le vivre ensemble, en toute convivialité.

Tous les Mainvillois, petits et grands sont les bienvenus !

Au programme de la journée :

- De 15h à 19h30 : stands et animations proposés par les habitants, les partenaires et l'équipe du CSE
- 19h30 à 20h30 : repas offert par le CSE aux habitants

Cette fête est organisée avec et en présence des habitants et de nos partenaires

Renseignements au CSE Jules Verne Léo Lagrange – 137 Avenue de la Résistance – 28300 Mainvilliers.

Informations au 02 37 23 21 14





Le Conseil municipal de Mainvilliers, installé le 28 janvier 2022, est composé de 33 élus, dont 27 issus de la majorité municipale et 6 de la minorité. Vous trouverez dans cette rubrique vos représentants élus qui siègent au Conseil Municipal pour prendre les décisions qui vous concernent.

Ils font la ville, focus sur Julien Mallol

Julien MALLOL,
Conseiller municipal



Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 47 ans et je vis sur Mainvilliers depuis 22 ans. J'ai 3 enfants. Je suis actuellement cadre socio-éducatif dans un Dispositif d'Accompagnement médicoéducatif.

Cela fait 29 ans que j'interviens dans le secteur du médico-social. Tout d'abord en tant qu'éducateur dans la protection de l'enfance pendant une quinzaine d'année puis comme éducateur/coordonnateur auprès de personnes adultes en situation d'handicap.

Depuis 10 ans, maintenant, je suis chef de service, toujours dans le domaine du handicap. La solidarité, l'altruisme, la bienveillance sont des valeurs qui m'accompagnent tout au long de mon parcours. Ce sont ces valeurs qui m'ont naturellement conduit à soutenir puis à m'engager au sein de l'équipe municipale actuelle.

Vous avez officiellement retrouvé vos fonctions de conseiller municipal le 28 janvier dernier. Quelle a été votre première réaction ?

J'étais tout d'abord soulagé et content de voir que les Mainvillois s'étaient mobilisés pour notre programme, nos projets pour la transformation de la ville.

Nous sommes une équipe municipale soudée, riche par la diversité de nos profils. Mais aussi une équipe municipale jeune, car pour nombre d'entre nous, c'est un premier mandat comme élu. Nous avons engagé plusieurs projets qui étaient inscrits dans notre programme lors

de l'élection municipale de juin 2020. Nous avons à cœur de poursuivre nos engagements. C'était un moment intense et nous mesurons la responsabilité qui nous a été confiée.

Comment abordez-vous cette seconde partie de mandat ?

Plus serein ! Les projets mis en attentes redémarrent progressivement. Notre ville a un beau potentiel pour se développer et rendre les Mainvillois fiers de leur commune.

L'ambition de l'équipe municipale est de faire de Mainvilliers une ville attractive économiquement, culturellement, écologiquement et sportivement.

Etre élu ce n'est pas un métier. C'est un mandat donné par les habitants pour agir concrètement au service de l'intérêt général. Je me rends disponible autant que possible pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. J'ai hâte de voir avancer et aboutir les projets lancés : la transformation urbanistique du cœur de ville avec le futur groupe scolaire, les travaux d'amélioration du cadre de vie mais aussi les projets fédérateurs autour de l'intergénérationnel avec notamment la création d'un tiers lieu. De grands projets, c'est énormément de travail en amont.

Mais l'inauguration du nouveau centre de loisirs l'a montré. A la fin, ce sont de belles avancées pour les habitants ! C'est notre engagement.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Michèle BONTHOUX

Maire, chargée de la police municipale,
du logement social, de la communication
et des ressources humaines,
Conseillère communautaire,
Conseillère régionale

Adjoints au Maire :



Aziz BOUSLIMANI

1^{er} Adjoint au Maire, chargé de l'Economie
Sociale et Solidaire, du Développement
Durable, et de la Politique de la Ville,
Conseiller communautaire



Sandrine MONTBAILLY

Adjointe au Maire, chargée des Finances,
Prospectives et Marchés Publics



Christophe DEFRANCE

Adjoint au Maire, chargé du Pôle
Intergénérationnel, de l'Éducation, de la
Jeunesse, des Familles et de la Solidarité



Rita CANALE

Adjointe au Maire, chargée du Pôle
de l'Epanouissement, des associations
et de la Culture, Conseillère communautaire



Romyns-Félix CHARON

Adjoint au Maire, chargé de l'Urbanisme
et du plan local de l'urbanisme



Sylvie VICENTE

Adjointe au Maire, chargée de la
Petite Enfance



Gérard BOUSTEAU

Adjoint au Maire, chargé des bâtiments,
de l'informatique, de la voirie
et de l'environnement urbain



Laetitia FERNANDES

Adjointe au Maire, chargée du Centre
Communal d'Action Sociale (CCAS),
de l'action sociale et de l'inclusion



Jean-Paul RAFAT

Adjoint au Maire, chargé de la Citoyenneté,
Conseiller communautaire

Conseillers municipaux délégués :



Jacques GUILLEMET

Conseiller municipal délégué, chargé de
l'économie de proximité et au Pôle Santé,
Conseiller communautaire



Anne BUREAU

Conseillère municipale déléguée, chargée
des Séniors



Hamady GADIO

Conseiller municipal délégué, chargé de la
Jeunesse (16-25 ans)



Denise DUBOIS

Conseillère municipale déléguée, chargée
du Sport



Mahieddine MAHI

Conseiller municipal délégué, chargé de la
Population



Samir KASMI

Conseiller municipal délégué, chargé de la
Jeunesse (7-16 ans)



Autres Conseillers municipaux de la Majorité :



Isabelle MONDOT
Conseillère communautaire



Paulette MERCIER



Yasmina SAIDI



Bernard VINSOT



Mayléa EDMOND



Julien MALLOL



Magou KONATE



Frédéric GUINCETRE



Edwige NTOMBANI



Frédéric MARIE



Annabelle ALHASAN

Liste « Ensemble passons à l'action » :



Michel CIBOIS
Conseiller communautaire



Sophie MILON-AUGUSTE



Alexandre MASSA



Catherine JUBAULT



Pascale COUTURIER



Stéphane PINAULT



Mairie de Mainvilliers

Hôtel de Ville - place du Marché
CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex

02 37 18 56 80

Site : ville-mainvilliers.fr

Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et

13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)

- **Direction des Services Techniques :**

02 37 18 56 43

Informez-nous avec le numéro citoyen

0 800 48 48 73 Service & appel gratuits

Utilisez le « Numéro citoyen » de la Ville de Mainvilliers lorsque les faits à signaler ne justifient pas un appel urgent à la police nationale, ou bien en complément de l'appel urgent pour donner l'information à la police municipale. Appel gratuit depuis un poste fixe.

Direction de la Vie Locale

129 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 12h15 et 17h le vendredi)

- **Secrétariat :** 02 37 18 37 20

- **Culture :** 02 37 18 37 25

Direction enfance / famille

129 avenue de la Résistance

- **Service éducation :** 02 37 18 56 46

- **Secrétariat :** 02 37 18 37 21

Police municipale

127 avenue de la Résistance

Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)

Accueil physique le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

125 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (ouverture à 10h le jeudi ; fermeture à 17h le vendredi)

- **Secrétariat :** 02 37 18 32 26

- **Programme de réussite éducative :** 02 37 18 30 58

Bibliothèque municipale Jean de la Fontaine

131 avenue de la Résistance

Horaires d'ouverture : ouvert mardi 15h-18h / mercredi 14h-18h / jeudi 9h-12h et 15h-18h / vendredi 15h-18h / samedi 9h-12h et 14h-17h

02 37 21 84 57

Pôle petite enfance « Les Mainvillous »

133 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 7h30-18h30

- **Multi accueil :** 02 37 18 54 44

- **Crèche familiale :** 02 37 18 54 45

- **Relais d'Assistants Maternelles :**

06 16 33 57 07

- **Protection Maternelle et Infantile :**

02 37 21 85 21

Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

3 rue du 14 Juillet

Ouvert du lundi au vendredi 7h30-17h (fermeture à 16h le mercredi et le vendredi)

02 37 18 56 84

Institutions

Centre socio-éducatif Jules Verne

137 avenue de la Résistance

02 37 23 21 14

Centre aquatique et forme des Vauroux

1 rue Salvador Allende

09 71 00 28 28

La Poste

135 avenue de la Résistance

02 37 84 13 70

Chartres métropole

Hôtel de Ville - Place des Halles

28000 Chartres 02 37 23 40 00

- **Pour les déchets,** joindre

Chartres métropole au numéro vert

0800 22 20 36.



Point d'accès au Droit

5 rue du Docteur-Gibert à Chartres

ouvert du lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h.

02 36 67 30 40

L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.

Conseil départemental d'Eure et Loir :

02 37 20 10 10

Numéros d'urgence

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) :

02 37 20 45 47

Commissariat de Chartres : 02 37 24 75 39

Violences faites aux femmes : 3919

Pompiers : 02 37 84 13 70

SAMU : 15

Préfecture : 02 37 27 72 00



L'été s'est installé. Les cartables de nos élèves petits et grands sont remisés. C'est le temps de la détente, c'est le temps des vacances !

Les services techniques vont en profiter pour lancer des travaux d'entretien et d'amélioration dans les trois groupes scolaires. Les autres services agissent aussi en toute cohérence et complémentarité pour que tous puissent trouver les animations, les jeux, les distractions qui leur iront le mieux.

Pour les plus petits, l'accueil de loisirs l'Île aux loisirs Olympe de Gouges accueillera les enfants de 3 à 11 ans dans ses nouveaux quartiers.

Au programme, de multiples activités dans des locaux flambants neufs où ils ne souffriront pas de la chaleur.

Pour les jeunes, Anim'vacances sera de retour avec une nouvelle édition où des animations auront lieu du 8 juillet au 30 août. On retrouvera les animateurs autour de la maison de quartier et à l'école Jean-Zay. Le CSE proposera également des temps forts tout au long de l'été.

Pour les moins jeunes, le foyer restaurant Marie-Hélène Foucart proposera des activités et animations juillet et août, l'occasion de se retrouver et rencontrer de nouvelles personnes. En prévision de fortes chaleurs, nous invitons tous nos aînés à s'inscrire auprès du CCAS, une attention particulière leur sera donnée en cas de canicule.

Pour tous, les nouveaux espaces du stade Maroquin permettront de s'évader avec activités et grillades en plein air avec barbecues connectés.

Chacun pourra également profiter du Bois du château. Aménagé, il pourra accueillir pique-nique et autres activités sous ses frondaisons. Il fera concurrence aux activités rafraichissantes de la piscine et à l'évasion culturelle de la bibliothèque.

A l'occasion de la fête nationale, la ville innove et donnera une dimension plus festive et conviviale au 14 juillet qui sera haut en couleurs !

L'été permet également de préparer la rentrée, la ville relance le chéquier Sport-culture-spectacle-bibliothèque : rendez-vous en mairie pour le récupérer et auprès des associations mainvilloises conventionnées pour vous inscrire !

La fête du Sport le 3 septembre marquera le début de la nouvelle saison pour tous nos clubs sportifs et culturels !

Nous vous souhaitons un bel été !

Vos élus de la majorité : Pour Mainvilliers ensemble, continuons !

Chères Mainvilloises, chers Mainvillois

Citoyens Associés :

Vos élus de la liste « Ensemble Passons à l'Action » ont choisi de **ne pas coopter de citoyens associés**. Pourquoi des conseillers municipaux au rabais nommeraient des citoyens associés alors que la Municipalité Mainvilloise actuelle n'a pas besoin de nous, ni de nos suggestions **pour régner et diriger notre commune** ? Nos avis, nos propositions n'intéressent pas Madame le Maire ! Nous ne souhaitons pas parrainer des Mainvillois, pour qu'une fois citoyens associés, ils **subissent ces manques de respect démocratique** de la municipalité actuelle !

Parc et Piscine des Vauroux :

Conformément à **nos propositions, le Parc et la Piscine des Vauroux** sont aujourd'hui de la **compétence de Chartres Métropole**, nous nous réjouissons doublement :

- D'une part parce que pendant de trop nombreuses années les Mainvillois et les Lucéens devaient supporter une participation financière communale pour le syndicat des Vauroux ainsi que la participation financière pour la compétence piscine de l'agglomération.

- D'autre part, aujourd'hui, Chartres Métropole a pour projet d'investir une somme importante pour améliorer les prestations de la piscine, ce que n'aurait pu faire seul, le syndicat des Vauroux. C'est une bonne nouvelle, et nous avons hâte de profiter des **futurs aménagements de cette piscine de proximité**.

Vidéo protection intercommunale :

Comme nous l'avions porté **dans notre projet**, nous soutenons le partenariat avec Chartres Métropole vers le service pour la **gestion mutualisée du dispositif de vidéo protection intercommunale**.

Elections Législatives :

A l'heure où nous écrivons cet article, les élections législatives ne se sont pas encore déroulées. Nous tenons à féliciter le député élu, en lui rappelant que **Mainvilliers est la deuxième ville de sa circonscription** !

Bel été à tous !

Repos bien mérité pour certains !

Vacances plus ou moins actives pour d'autres !

Nous vous souhaitons une période estivale agréable,
sans incivilités,
remplie de convivialité
et de petits bonheurs au quotidien,
sous une météo ensoleillée tempérée !

Vos élus de la liste « Ensemble Passons à l'Action »,
Michel CIBOIS, Sophie MILON AUGUSTE,
Alexandre MASSA, Catherine JUBAULT,
Stéphane PINAULT, Pascale COUTURIER

Nouveauté, changement d'heure : la fête du 14 Juillet se drape de nouvelles couleurs !

Dès 17h, à l'école Emile Zola, retrouvez le spectacle de rue « La belle escabelle », suivi à 18h d'une fanfare du collectif « Musique à tout va ». Après l'allocution de Madame le Maire participez à l'apéritif républicain. Afin de rendre ce moment convivial, venez nombreux avec votre pique-nique. La soirée se clôturera par un bal « Le grand pop » de la Majeure Compagnie.

17h - SPECTACLE DE RUE

*La belle escabelle
avec la Compagnie
Doble Mandoble*



Juillet

20h - 22h BAL

*Le grand pop
avec la Majeure Compagnie.*

18h FANFARE

*avec le collectif
Musique à tout va*

